

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 janvier 2012**

Délibération n° 2012-2693

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour l'organisation du Forum francophone préparatoire à la conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 11 janvier 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palreja, Perrin-Gilbert, MM. Pilon, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), Vullien (pouvoir à M. Reppelin), MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Thivillier), Crédoz (pouvoir à M. Longueval), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Balme (pouvoir à M. Millet), Bolliet (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Schuk), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Darne JC.), M. Lambert (pouvoir à M. Flaconnèche), Mmes Laval (pouvoir à M. Buffet), Pesson (pouvoir à M. Goux), MM. Pilon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Jacquet), Roche (pouvoir à M. David G.), Sturla (pouvoir à Mme David M.), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Imbert).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Giordano, Turcas.

Séance publique du 9 janvier 2012**Délibération n° 2012-2693**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour l'organisation du Forum francophone préparatoire à la conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 décembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

La Communauté urbaine de Lyon a inscrit le développement durable et la lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie de développement avec, dès 2005, l'élaboration de son Agenda 21, puis la création d'un observatoire du développement durable et enfin, plus récemment, par l'instauration d'un plan climat. La Communauté urbaine a conduit une politique volontariste de mise en œuvre des engagements internationaux de la France suite aux déclarations de Rio en 1992 et de Johannesburg en 2002.

Cette politique est axée sur 5 points :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement des êtres humains,
- le développement économique suivant des modes de production et de consommation responsables.

En 2007, la Communauté urbaine, signataire de la convention des Maires, s'est engagée pour 2020, et dans le cadre de son plan énergie climat, à réduire de 20 % les rejets de CO₂ (75 % pour 2050), de 20 % les consommations énergétiques et à porter à 20 % la part d'énergies renouvelables dans sa consommation totale.

Dans le cadre de sa politique de solidarité internationale en faveur des pays francophones en voie de développement, la Communauté urbaine a également développé des actions en faveur du développement durable en apportant, dans le cadre de ses compétences, son savoir-faire en matière d'assainissement, de gestion de l'eau, d'éducation, de logement, de transports, de gouvernance, etc.

La Communauté urbaine, tant par son plan d'actions en faveur du développement durable, que par sa politique de rayonnement international et d'attractivité en faveur de l'accueil d'événements internationaux, souhaite apporter son soutien à l'Organisation internationale de la francophonie pour l'organisation d'un Forum international francophone préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable "Rio + 20" prévu du 4 au 6 juin 2012. Ce Forum, qui se déroulera à Lyon les 8 et 9 février 2012, est une étape clé de la préparation et de la mobilisation de l'ensemble des pays, des réseaux et acteurs de l'espace francophone.

L'Organisation internationale de la francophonie

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été créée par la convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation "Agence de coopération culturelle et technique" (ACCT). L'OIF est le dispositif institutionnel qui organise les relations politiques et de coopération entre les Etats et gouvernements ayant en partage l'usage de la langue française et le respect des valeurs universelles de la francophonie. Forte d'une population de plus de 890 millions d'habitants et de 220 millions de locuteurs de français dans le monde, l'OIF a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 75 Etats et gouvernements qui la composent (56 membres et 19 observateurs), soit plus du tiers des Etats membres des Nations Unies.

L'OIF a pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie de ces populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte à ses Etats membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux 4 grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique,
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme,
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche,
- développer la coopération au service du développement durable.

L'OIF a, par ailleurs, été à l'initiative de l'ouverture à Lyon, en mars 2008, d'une des toutes premières Maison de la francophonie, véritable lieu de rencontres de tous les acteurs lyonnais de la francophonie animés d'une même volonté de partager leurs cultures et de se rassembler autour de valeurs communes qu'elle diffuse : l'humanisme, le dialogue des cultures et la solidarité.

Descriptif du projet

C'est dans le cadre de cette dernière mission relative au développement durable que l'OIF et son partenaire principal, l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie de Québec (IEEF), organise à Lyon, les 8 et 9 février 2012, un Forum international francophone, en préparation de la Conférence des Nations Unies "Rio + 20" de juin 2012.

Ce forum se décline sur 2 journées : la première consacrée au colloque "Forêt et économie verte", composée de 2 ateliers (un atelier "gouvernance" et un atelier "financement des stratégies nationales du développement durable") la seconde verra la tenue de différents ateliers thématiques.

Le programme, au travers du colloque et de ses ateliers, vise notamment :

- à établir un état des lieux des activités menées depuis les Sommets de Rio (1992) et Johannesburg (2002) avec une évaluation de ces activités,
- à identifier une sélection de pratiques et d'initiatives pertinentes dans leur contribution au développement durable au sein de l'espace francophone,
- à lancer des initiatives de partenariat entre différentes composantes de cet espace francophone, à présenter au Sommet,
- à dégager des convergences au nom de la Communauté francophone et faire des recommandations prioritaires qui seront portées à l'occasion du Sommet Rio + 20.

Ce Forum international mobilise des experts, des responsables institutionnels, des universitaires et chercheurs, des acteurs de la société civile et du monde des affaires des pays étrangers francophones. Présidé par son secrétaire général, le forum accueillera plusieurs représentants des plus hautes autorités gouvernementales, régionales et locales africaines et françaises. Les Maires des villes francophones partenaires de la Communauté urbaine de Lyon (Ouagadougou, Montréal, Porto Novo, Bamako, Rabat, etc.) seront invités à ce forum afin de partager leurs expériences sur ces thématiques.

Ce forum offre également à la Communauté urbaine de Lyon l'occasion de présenter une vue d'ensemble de son action en faveur du développement durable, de ses résultats et de l'évolution de son territoire sur ces questions.

Il est proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention d'un montant maximum de 200 000 € à l'OIF pour l'organisation du Forum international francophone préparatoire à la Conférence des Nations Unies "Rio + 20" des 8 et 9 février 2012, dont le budget global prévisionnel est estimé à 687 764 €.

Budget prévisionnel de l'action

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
transports internationaux et locaux des participants et des officiels	299 040	Organisation internationale de la francophonie	177 798
frais de séjour et d'hébergement des participants et des officiels	348 036	Communauté urbaine de Lyon	200 000
frais de logistique et de gestion, communication, etc.	40 688	autres partenaires	309 966
Total	687 764	Total	687 764

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 200 000 € au profit de l'Organisation internationale de la francophonie pour l'organisation d'un Forum international francophone préparatoire à la Conférence des Nations Unies "Rio + 20" les 8 et 9 février 2012 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Organisation internationale de la francophonie, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - opération n° 2652 - compte 657 380 - fonction 048.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 janvier 2012.